
SECRETARIAT GÉNÉRAL

AGENCE GÉNÉRALE DE
RECRUTEMENT DE L'ÉTAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 12 AOÛT 2022

N° 22-00440 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Les candidats aux **examens et concours professionnels**, session de 2022, sont informés que les listes provisoires de candidature, sont publiées sur le site www.concours.gov.bf. Les réclamations sont recevables sur la plateforme, accessible à l'adresse www.econcours.gov.bf ou app.econcours-bf.net, **jusqu'au 17 août 2022 à 23 h 59 mn.**

Pour les candidats ayant constaté des erreurs sur leurs **informations personnelles**, ils sont invités à se connecter sur ladite plateforme, afin de pouvoir faire des corrections, en procédant de la manière suivante :

- Se connecter à son **compte**, en saisissant le **numéro de téléphone** et le **mot de passe**
- Cliquer sur le bouton « **Modifier mes infos** » en bas de l'écran
- **Corriger** les informations erronées, en l'occurrence, le matricule, le nom, le (s) prénom (s), le sexe, la date de naissance, le numéro de la CNIB, la date d'établissement ou d'expiration de la CNIB...
- Cliquer sur le bouton « **Enregistrer** » en bas de l'écran pour prendre en compte les modifications effectuées.

En ce qui concerne les **corrections du centre de composition**, le candidat doit procéder comme suit :

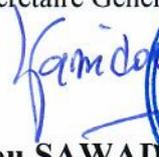
- Cliquer sur « **Mes Concours** »
- Cliquer sur le bouton « **Modifier mon centre de composition** » inscrit en face du concours
- Sélectionner le nouveau « **centre de composition** »
- Cliquer sur le bouton « **Modifier** » en bas de l'écran, pour prendre en compte le nouveau centre de composition.

En rappel, à l'exception des **examens et concours professionnels déconcentrés** du **Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP)** et du **Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MENAPLN)**, tous les autres concours professionnels seront administrés dans le **centre unique de Ouagadougou**.

Les candidats qui ont des examens ou concours professionnels figurant **déjà dans leurs comptes** et qui ne retrouvent pas leurs noms sur les **listes provisoires de candidature**, sont informés que des dispositions sont prises pour traiter leurs situations de fait, sur les **listes définitives**.

Par ailleurs, les candidats sont informés que les mots de passe oubliés, peuvent être réinitialisés pour ceux dont les inscriptions en ligne ont été effectuées avec une adresse e-mail valide.

Pour le Ministre et par délégation
le Secrétaire Général


Hamidou SAWADOGO
Chevalier de l'Ordre National

